

ANTIDOTE

Snyphen Union
Syndicale
Solidaires

SOUHAITE A TOUS SES LECTEURS ET LECTRICES UN BEL ETE



JOURNAL D'EXPRESSION LIBRE DES PERSONNELS FRANC-COMTOIS
DU SYNDICAT NATIONAL DES FORETS ET DE L'ESPACE NATUREL

Juin 2007
n° 72



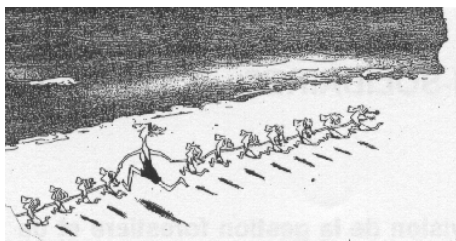
SOMMAIRE

	Page
Editorial	1
Le projet du SNUPFEN SOLIDAIRES	2 - 3 - 4
Surveillance	5
Courage camarades	6 - 7 - 8 - 9
L'escroquerie colonialiste des agrocarburants	10 - 11
J'en ai marre !	12 - 13
Brèves	14 - 15
Les nouveaux locaux de LONS	16
Obsolètes !	17
Ah tique tique tique aïe aïe aïe !	18
Pourquoi nos poules dévorent la forêt amazonienne ?	19
La comptabilité analytique	20 - 21
On tue le chien en Franche-Comté	22 - 23
Métier : femme de forestier	24
Voyage en Lombardie	25
www.snupfen.org	26

— — —

« Lorsque l'état se mêle d'identité, cela donne des résultats terrifiants, incompatibles avec la démocratie ».

Gérard NOIRIEL, historien, avant la création d'un ministère de l'immigration et de l'identité nationale. Il est l'auteur de Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIX^e – XX^e Siècles). Discours publics, humiliations privées. Editions FAYARD 2007.



EDITORIAL

Lendemains d'élections

Après avoir transmis le résultat de nos élections professionnelles à nos amis de « Solidaires », j'ai reçu de nombreux messages de félicitation pour la progression de notre syndicat. Elle confirme une belle symbiose avec la majorité des personnels qui composent notre établissement, l'Office National des Forêts.

Ce vote nous conforte dans notre légitimité vis-à-vis de la direction. Nous pourrions travailler en ayant à nos côtés une grande partie d'entre vous.

Ce sera d'autant plus utile que les élections présidentielles ont mis à la tête du pays un Président de la République qui affirme haut et fort son hostilité à la fonction publique.

A présent, la composition de l'Assemblée Nationale lui permet de mettre son programme en oeuvre.

Le fera-t-il ?

Pourra-t-il supprimer plus de 200 000 fonctionnaires comme annoncé, sans dénaturer les missions de l'état. Où les enlèvera-t-il ? Nombreuses sont les « Administrations » qui n'en sont plus : la Poste, France Télécom, la SNCF ou RFF. Dans ces entreprises qui cherchent à gagner de l'argent par tous les moyens, se côtoient des personnels fonctionnaires et des personnels de droit privé. Lesquels sont les plus légitimes, les vrais garants de l'intérêt collectif ?

Va-t-on privatiser l'école pour que les profs changent de statut ? Va-t-on supprimer des hôpitaux et leurs personnels qui travaillent au plus près des usagers, dorénavant devenus clients solvables ?

Et nous à l'ONF, quel rôle nous fera-t-on jouer ?

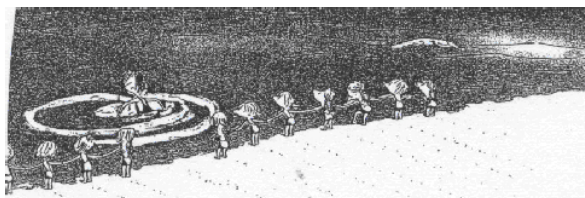
Celui d'un EPIC qui gère les ventes de bois et prélève au passage un petit pourcentage ou bien celui d'un établissement qui rackette les communes par spécialistes interposés, aux prestations prohibitives selon les dires de certains maires.

Sommes-nous un établissement public qui gère les espaces naturels publics et parfois privés ou bien une administration qui, en faisant de la rétention de bois, empêche les marchands de bois de se développer comme l'affirme un certain M. Devedjian ?

Les mois qui viennent vont être importants pour nous. Le poids que vous nous avez donné, notre capacité d'adaptation et d'analyse ainsi que notre capacité à bouger sont nos meilleurs atouts.

N'oublions jamais : nous travaillons pour la forêt dans l'intérêt de tous.

Intérim





LE PROJET DU SNUPFEN -SOLIDAIRES

Le Directeur Général impose sa vision de la gestion forestière et de l'ONF aux personnels à travers le contrat de plan et le projet d'établissement. D'autres choix que les siens sont possibles. Comme nous vous l'avions annoncé dans le N° 70, nous allons décliner le projet du SNUPFEN dans les numéros à venir. Premier chapitre : politique, financement, rôle et place de l'établissement.

Un service public fort

Actuellement, l'Etat est la seule structure politique offrant une garantie de durabilité à la gestion forestière. Face à la volonté affichée de zonage et de spécialisation économique de l'espace européen, à la régionalisation prônée par certains élus, le maintien d'un régime forestier reconnu est le seul argument qui incite les partenaires communaux à vouloir un établissement public national. Il doit être universel et permettre l'égalité d'accès des collectivités et des citoyens au même service public des forêts n'importe où en France. Le dépouiller, comme le fait actuellement la direction, conduit à une politique forestière à deux vitesses : l'une pour les riches, l'autre pour les pauvres.

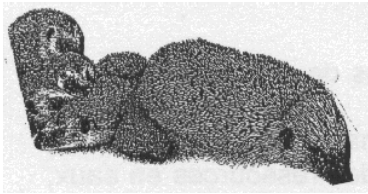
L'organisation actuelle de l'ONF ne laisse que peu de place aux missions régaliennes de l'Etablissement. Régulièrement, ces missions par définition non commerciales sont peu à peu diminuées, voire abandonnées, pour consacrer plus de temps et d'énergie aux activités commerciales. C'est pour le citoyen et les élus des collectivités une véritable tromperie car l'application du régime forestier dans les forêts des collectivités, qu'elles soient pauvres ou riches, apporte à l'établissement un financement important : 52 euros par hectare et par an, hors conventions et travaux. Chacun fera aisément le calcul avec les superficies qu'il gère.

L'ONF ne peut pas passer à côté de l'enjeu majeur pour notre planète que représente la protection de l'environnement. Celui-ci ne doit pas se résumer à de belles intentions exposées sur papier glacé, mais plutôt faire l'objet d'une réelle politique de surveillance générale. Enfin, en ce qui concerne l'application du régime forestier, le SNUPFEN Solidaires estime que le projet d'établissement doit en renforcer la teneur :

- Un aménagement est un aménagement. Que la forêt fasse 20 ou 2 000 ha, la prestation doit être de qualité en intégrant tous les enjeux de la forêt, sans interférence financière des collectivités.
- La gestion des coupes est importante, même si les produits sont commercialement peu intéressants, l'intérêt environnemental n'est pas à négliger.
- La gestion des équilibres sylvo-cynégétiques reléguée dans la charte de la forêt communale au rang de prestation commerciale doit réintégrer les services non marchands de l'ONF et se voir affecter des moyens afin d'assurer nos missions de gestion des écosystèmes.



Réunification des missions forestières



Les dérives que nous connaissons depuis quelques années doivent servir de contre exemple et nous permettre de réaffirmer que l'Office National des Forêts doit être au service des forêts publiques et non le contraire.

Pour cela, il est nécessaire que l'établissement soit dégagé de certaines contingences économiques.

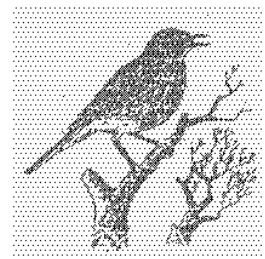
La forêt n'est pas une usine à bois, elle est source de vie par l'air, l'eau, les sols et pour les citoyens qui s'y ressource. De plus, les cycles de production et de régénération s'étalent sur des durées qui dépassent le siècle. La forêt ne peut donc être considérée comme un espace agricole ordinaire. La continuité, la pérennité des financements et des orientations de gestion y sont donc essentiels. Pour respecter cette capacité de gestion durable à très long terme, nous demandons l'intégration de l'ONF dans un grand service de gestion de l'espace naturel, sous la tutelle du ministère de l'environnement.

Le SNUPFEN n'a cessé de réclamer la réunification des missions forestières depuis la création de l'ONF. Il faut aujourd'hui regrouper les divers services publics en charge de l'espace naturel et rural dont la mission est d'assurer l'égalité de traitement des collectivités et des citoyens. Il faut également veiller à l'application des grandes orientations négociées par les collectivités territoriales régionales avec l'Etat (partie des services des DDA en charge des problèmes de l'espace naturel et des questions environnementales, l'ONC, le CSP, l'ONF, l'IFN, etc...). La logique principale d'un tel regroupement étant la synergie d'intervention, une vision plus globale, l'économie de moyens et la réduction du nombre d'interlocuteurs pour les élus. La réunification des missions forestières permettrait également une lisibilité financière en terme d'investissements, de la politique forestière nationale.

Les échelons régionaux de ce service travailleraient en étroite collaboration avec les exécutifs régionaux afin d'éviter les interactions négatives et les situations de concurrence entre services publics, services des collectivités, associations et bénévoles. Leur action s'inscrirait dans les politiques régionales définies par les schémas régionaux de services collectifs des espaces naturels et ruraux élaborés en collaboration avec l'Etat.

Financer durablement le service public forestier

La crise financière de l'ONF depuis les tempêtes de 1999 nous prouve, si besoin était, l'impossibilité d'assurer la gestion à long terme et les missions de service public à l'aide d'un budget tributaire directement des cours du bois. Le retour à l'annualité budgétaire, demandée depuis plus de 30 ans par le SNUPFEN, est la garantie de la gestion durable, de l'égalité d'accès des citoyens et des collectivités propriétaires au même service public. C'est aussi la garantie de l'impartialité des services forestiers dans le cadre d'une décentralisation accrue. Dans le droit fil de notre revendication de rapprochement des services, il faut instaurer un budget annuel de l'Etat, à hauteur des besoins réels, sur une base sérieuse d'avant 1999. Cette mesure impliquerait évidemment l'abandon du versement compensateur et le retour des produits du domaine au trésor.

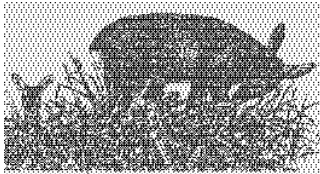


Mise en place d'une écotaxe

Le financement de la gestion durable des forêts sur des cycles longs de plus d'un siècle ne peut être assuré par le seul marché.

Il est temps de prendre en compte tous les apports de la forêt en matière d'environnement, que ce soit dans ses fonctions du maintien des sols, de protection des ressources en eaux, de dépollution de l'air ou de captation de CO₂. L'exemple de la ville de Munich est sur ce point édifiant : l'eau paie maintenant les services qui lui sont rendus par la forêt.

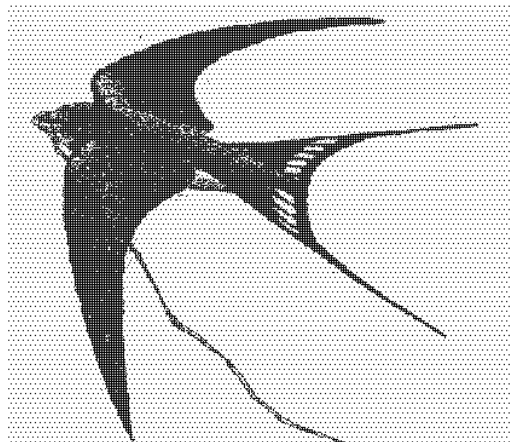
L'écart entre les subventions agricoles et forestières est considérable (400 € contre 25 €), un financement à hauteur de 50 €/ha en moyenne serait un minimum. Si l'on considère qu'il y aurait environ 10 Millions d'ha éligibles, cela représenterait 500 Millions d'€. Les autres avantages évidents seraient d'une part de pousser les petits propriétaires à l'adoption de documents de gestion validés et d'autre part de marginaliser la mobilisation « au noir » de près de 24 M de m³ de bois.



Le SNUPFEN revendique depuis plusieurs années la mise en œuvre d'une écotaxe assise sur les combustibles fossiles et la taxe de défrichement. Cette recette serait ensuite redistribuée aux seuls propriétaires en faisant la demande et présentant les garanties de bonne gestion déclinée par la loi. Ce financement, distinct du régime forestier évoqué ci-dessus, aurait ainsi vocation à se substituer aux aides actuelles.

Des missions conventionnelles intégrées aux enjeux éthiques de gestion

Avec les évolutions imposées par les directions successives, de plus en plus de personnels interviennent dans des secteurs d'activité qui ne relèvent pas directement du régime forestier. Missions d'Intérêt Général, conventions avec les collectivités et les privés mobilisent ainsi quelques 1 100 équivalents temps plein. Nous n'accepterons pas que ces personnels sortent un jour du giron ONF pour être filialisés ou privatisés. En effet, nombre de ces activités participent de près (travaux sylvicoles, RTM, etc...) ou de plus loin (paysage, expertises naturalistes, etc...) à l'équilibre de l'espace naturel. Il ne doit donc pas, dans ces domaines, s'instaurer une dérive éthique liée à une recherche effrénée de profit au détriment de la qualité de l'espace naturel.



SURVEILLANCE

A l'ONF, la surveillance se fait au compte-gouttes et nombres d'agents ont remis leur arme à la fourrière. Les portables demandés ne sont toujours pas là. Le Président des gardes particuliers du Doubs pense qu'il est temps de prendre la relève.

Dans un article de l'Est Républicain du 25/05/07, le Président évoque la création d'une fédération en disant « nous avons de plus en plus de demandes d'un interlocuteur unique ». Et le journaliste poursuit en décrivant cet interlocuteur : « un homme assermenté qui serait à la fois capable de contrôler la pratique de la chasse mais aussi les relations entre tous les usagers de la forêt (préservation du patrimoine forestier et usage de la voirie compris ».

Ouf ! Nous pouvons nous rassurer et laisser nos armes bien au chaud, nos carnets à souches dans les tiroirs, renvoyer les téléphones portables aux calendes grecques (comme l'habillement ?), d'autres sont capables de prendre la relève.

Soyez tranquilles, amoureux de la nature, promeneurs des sous-bois franc-comtois, ces hommes là veilleront sur vous et sur vos forêts, bon pied bon œil, l'arme au poing et en liaison hertzienne. On ne sait jamais, seul dans les bois il vaut mieux être bien équipé.

Mais au fait, qui nous parlait il y a quelques années de l'armée mexicaine ?

Ola gringo, moi y en avoir que mon opinel et mon vieillot poncho, mais attention caramba, y en a reçu super prestation et gincco nouveau.



**Sélection au grand jeu
Qui veut gagner des mignons ?**

Question : qui a comparé les forestiers de l'ONF à une armée mexicaine ?

A : Donald DUPE
C : Perlin PIMPIN

B : David CROQUE
D : Bernard GOURY

- Joker : vous avez droit aux 50 % en éliminant deux propositions. Pour cela, taper sur les touches BC -
- veuillez envoyer vos réponses en téléphonant au double zéro. Coût : 0, ? €, selon les tarifs en vigueur de l'opérateur Casanosa ou par SMS au 3615 code Mercato, coût : 0, ? € selon les tarifs de l'opérateur Primavera
- tous les joueurs recevront en cadeau la dernière version de Prestation
- attention, pour terminer, n'oubliez pas de valider votre réponse en appuyant sur les touches A +

COURAGE CAMARADES

Les huit pays les plus riches de la planète réunis en Allemagne début juin ne se sont pas donnés d'objectifs contraignants susceptibles de réduire leurs émissions polluantes responsables de la dérive des climats. L'Allemagne souhaitait les diviser par deux d'ici à 2050 afin de contenir le réchauffement de notre atmosphère à 2°. Les Etats Unis d'Amérique ont tout fait capoter : « Nous ne voulons pas d'objectifs chiffrés ni contraignants ».

Selon le groupement intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), à l'échelle mondiale, deux milliards de personnes sont menacées d'insécurité alimentaire et au moins un milliard d'hommes devront migrer d'ici à 2050. « Le temps approche où l'emballlement climatique échappe à tout contrôle » déclarait en début d'année notre ancien président.

La source documentaire à partir de laquelle les décideurs des différents pays se positionnent politiquement sur les scénarios climatiques annoncés est fournie par une myriade d'experts internationaux réunis au sein du GIEC. 29 000 séries différentes de données sont utilisées pour évaluer l'impact du réchauffement sur les sociétés humaines et nourrir un rapport de 1 400 pages remis à tous les pays.

Un résumé pour les décideurs synthétise ces données lourdes de conséquence. Les représentants de certains états, en particulier des Etats Unis, de la Chine et le l'Arabie Saoudite ont bataillé jusqu'à la dernière heure du sommet du G8 pour tenter d'édulcorer la teneur de ce résumé. C'est ainsi que de nombreux éléments de chiffrage et de quantification des dégâts annoncés ont été supprimés. Au sein même du GIEC, certains scientifiques regrettent quant à eux que la plupart des études d'impact rendues publiques n'envisagent que des scénarios moyens dans l'évolution du climat. « Il est important d'étudier la pire des hypothèses. Non pas pour effrayer le public mais parce qu'une analyse de risque doit étudier le pire, lui assigner une probabilité. Et si il apparaît terrible, tout faire pour l'éviter ». Jean-Paul YPERSELE à Libération le 5 avril 2007.

DES REJETS EN RAPIDE AUGMENTATION

Contenir la hausse de la température globale à 2° au-dessus de la température moyenne pré-industrielle constitue le seuil qui éviterait toute perturbation « dangereuse » du climat pour les générations futures. Signalons que pour le GIEC, au-delà de 3° d'augmentation les rendements agricoles chutent partout. D'ores et déjà le GIEC prévoit la disparition probable de 20 à 30 % des animaux et végétaux terrestres si les températures croissaient de 1,5 à 2,5°. Un brouillon crucial du même GIEC présenté à 120 états réunis à Paris le 2 février dernier prévient que « le réchauffement moyen attendu si les concentrations de dioxyde de carbone dans l'atmosphère devaient se situer à 550 ppm (parties par million) est probablement dans la fourchette de 2 à 4,5° au-dessus des valeurs pré-industrielles, avec une estimation centrale de 3°. Ce réchauffement sera probablement très peu inférieur à 1,5°. Des valeurs significativement supérieures à 4,5° ne peuvent être exclues » (Le Monde 31 janvier 2007).

Les responsabilités dans ce réchauffement sont très inégalement réparties aussi bien historiquement que géographiquement, socialement aussi du reste, au sein de chaque société.

Pour l'heure, les Etats Unis d'Amérique sont la cause du tiers des émissions de gaz à effet de serre et seront remplacés, si la tendance se confirme, par la Chine en 2015. Les pays du G8 émettent à ce jour 40 % des gaz à effet de serre et sont par ailleurs historiquement à l'origine de 86 % du surplus présent dans l'atmosphère.

Lors de la dernière décennie du XX^e siècle, le volume de CO₂ libéré en plus était de 1,1 % tous les ans. Entre 2000 et 2004, il a dépassé 3 %. « En 2005, on a dépassé le scénario le plus pessimiste imaginé en 2000 » déclare Philippe CIAIS du Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement au CEA.

Equivalent d'émission de CO₂ par an et par habitant, en tonne :

Canada : 24 - Etats Unis : 24 - Russie : 15 - Allemagne : 12 - Japon : 11 - Royaume-Uni : 11

Afrique du Sud : 11 - Italie : 10 - France : 9 - Brésil : 5 - Chine : 5 - Mexique : 5 - Inde : 2 - Pays subsahariens : quelques centaines de kg.

VERS DES MIGRATIONS EN MASSE

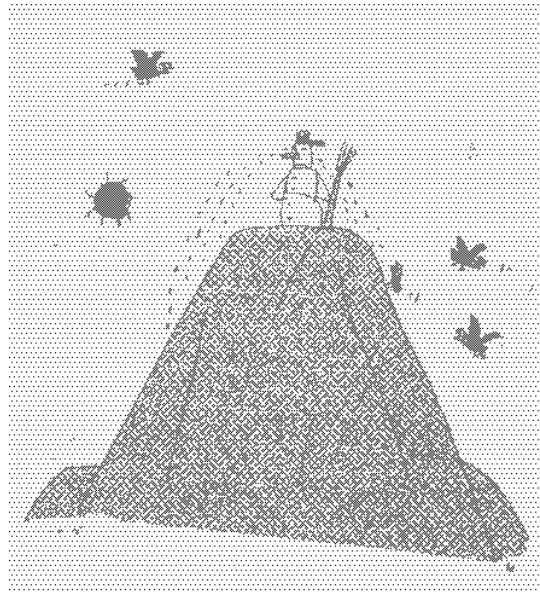
Dans le cortège des dérèglements et des drames générés par les nouveaux caprices climatiques, on peut pointer la constante avancée des déserts en Afrique, cause majeure des migrations vers l'Europe (60 millions d'hommes déplacés d'ici à 2020 selon la Banque Mondiale).

« Près de 2 milliards de petits paysans dans le monde sont particulièrement exposés aux aléas du climat », selon Jean-François Soussana agronome à l'INRA. Avec les conflits, les grands projets et les inondations, ce sont 1 milliard de personnes qui devront migrer d'ici 2050 d'après l'ONG britannique Christian Aid.

En Australie par exemple, après les gigantesques incendies de forêts de ces dernières années, tous les habitants sont soumis à de sévères restrictions d'eau. Réservoirs et barrages sont à 6 % de leur capacité. S'il ne pleut pas, le gouvernement coupera l'eau aux agriculteurs pour donner à boire aux villes. Sans irrigation, les 50 000 fermiers qui fournissent 40 % de la production nationale seront condamnés. « Une situation sans précédent et terriblement dangereuse » reconnaît le 1^{er} Ministre Australien (Libération 21 mai 2007).

On y constate en outre de nombreux suicides d'agriculteurs voyant leur univers de référence s'effondrer.

Plus proche, en Italie, le président du patronat italien s'inquiète des trop faibles précipitations. « S'il ne pleut pas dans les prochains mois, nous serons contraints d'arrêter les usines », prévient-il. Et les élus de ce pays craignent un rationnement de l'eau potable cet été. Plus proche encore, dans le Luberon cette fois, quelques rares pluies maintiennent la végétation en vie mais la forêt, elle, n'y résiste plus. « Des pins sylvestres et des pins d'Alep meurent ... et la hêtraie risque de disparaître » déclare au Monde Lionel Kmiec de l'ONF le 9 mai dernier. Dans cette même région, les agriculteurs se mettent à irriguer le blé et même la vigne.

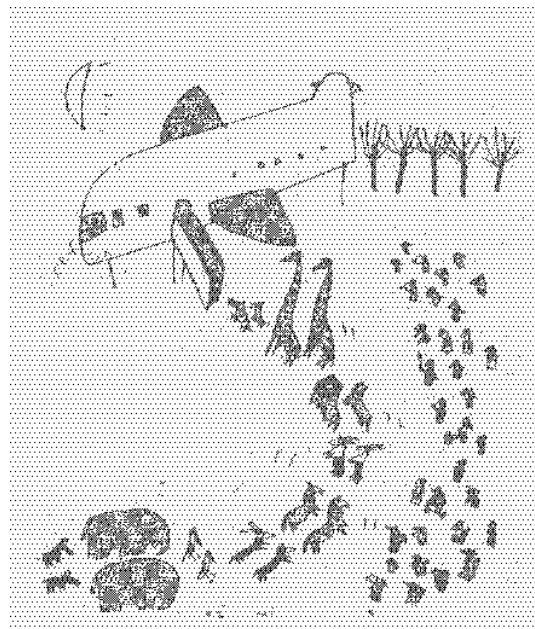


ANTICIPER ... S'ADAPTER

L'adaptation sera le maître mot face aux scénarios à venir. Rapide et plus ou moins violente, choisie ou forcée, négociée ou imposée. Inévitable. « *Allons-nous laisser se creuser encore d'avantage le fossé entre riches et pauvres, les premiers s'adaptant au prix d'investissements défensifs colossaux, les seconds subissant parce qu'ils n'ont pas les moyens de modifier leurs pratiques et leurs politiques ?* » déclarait notre ancien président de la république dans un discours remarqué prononcé à la Haye le 20 novembre 2000. Beaux et courageux propos restés sans suite dans notre pays.

Revenons-en au blé, céréale qui constitue une des bases de l'alimentation dans le monde avec le riz et le sorgho. La forte baisse de la récolte du blé lors de la dernière campagne a fait monter son prix de 60 %. Sécheresses fortes, générales et prolongées sur les Amériques, en Europe, en Inde et en Australie en sont la cause. Les stocks, selon le département américain de l'agriculture, en sont tombés à leur plus bas niveau depuis 25 ans. Et, dernière nouvelle, la prochaine récolte de blé s'annonce en forte baisse à cause de la sécheresse dans les pays de l'ex URSS (Libération du 12 juin 2007). Du coup, des mesures protectionnistes sont prises par l'Ukraine, l'Argentine et même la très libérale Australie par exemple. L'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture va devoir rallonger substantiellement la liste des 40 pays « *confrontés à des urgences alimentaires* » (Le Monde du 1er novembre 2006).

En France, pays riche s'il en est, en même temps que des franges grandissantes de population tombent dans la misère : « les investissements défensifs colossaux » trouvent des débuts d'application sur le terrain, dans l'agriculture franc-comtoise par exemple. Le 13 avril dernier 150 représentants de 15 groupes d'étude et de développement agricole du Doubs se retrouvent à La Chevillotte (25) afin d'adapter l'agriculture régionale aux nouveaux scénarios climatiques. Présent, Gilles Lemaire, agronome à l'Institut National de la Recherche Agronomique déclare : « *la production d'herbe va s'effondrer. L'exemple de 2003 va revenir plus souvent ... il va falloir faire des stocks ... il ne s'agit pas de produire plus mais de sécuriser les systèmes* ». En conseillant de remplacer le maïs par le Sorgho et de planter de la luzerne. Gilles Lemaire précise qu'en la matière, il est important d'anticiper (1).



UN NECESSAIRE DEBAT PUBLIC

La massivité des lobbies ayant intérêt à ce que rien ne change, ne doit en aucun cas empêcher le débat et l'action. Des signes d'obscurantisme se manifestent qui sont autant de renoncements à l'exercice de notre discernement. Le 1er Ministre Australien, par exemple, appelle ses compatriotes à prier pour que cesse la sécheresse. « Vous devriez tous continuer à prier pour plus de pluie, car nous en avons vraiment, vraiment besoin. » Continuer à prier !

(1) Pour mémoire, qui semble de + en + courte, la 1ère quinzaine d'avril 2007 a été la + chaude depuis 1885 qu'existe des relevés météo. Il a fait en moyenne 12,9°, d'habitude c'est 9,3°. Selon M. Daloz, ingénieur à météo France « les prévisions saisonnières indiquant une tendance à la douceur dans les mois prochains. Ce n'est pas bon signe » Est Républicain 26 avril 2007 – La végétation a 3 semaines d'avance, les bostryches 2 mois.

En Norvège, la Ministre de l'environnement préconise, elle, de labelliser « paroisses vertes » celles qui recycleraient bien leurs déchets et en outre conseille les prêches écolos. En Pologne, le parti au pouvoir droit et justice a fait donner des messes l'été dernier pour carrément arrêter la canicule. Ces quelques symptômes relevés dans la presse pourraient prêter à sourire, ils nous fournissent néanmoins de façon fort à propos, l'occasion de rendre hommage à un grand Helléniste et grand résistant décédé en janvier dernier, Jean -Pierre Vernant. Cette figure exemplaire d'homme debout remarque dans son livre « Religions, histoires, raisons », publié en 1966 ; « ... dans les temps modernes ... chaque fois qu'un domaine de la recherche scientifique ou même qu'un secteur de la vie sociale a été soustrait au débat public et contradictoire, à la lutte d'arguments, les groupes sociaux qui se sont engagés dans cette voie ont en quelque sorte par tous leurs pores secrété la pensée religieuse ».

CONCLUSION

Peut-être avoir taxé le bilan du G8 de début juin de nul est-il quelque peu injuste. Les Etats Unis d'Amérique ne s'engagent en rien, c'est vrai. Leur président, pur produit du lobby pétrolier, a toutefois admis la réalité du réchauffement ainsi que la nécessité d'y remédier. Il a surtout accepté que la bataille se livre en partenariat avec les autres pays dans le cadre des Nations Unies.

Le dernier mot sera pour le philosophe Cornelius Castorais avec un extrait d'un texte publié dans la revue « Le Débat », en novembre 1989.

« La sortie de la misère des pays pauvres ne pourrait se faire sans catastrophe que si l'humanité riche accepte une gestion de bon père de famille des ressources de la planète, un contrôle radical de la technologie et de la production, une vie frugale. Cela peut être fait, dans l'arbitraire et l'irrationalité, par un régime autoritaire ou totalitaire ; cela peut être fait aussi par une humanité organisée démocratiquement, à condition précisément qu'elle abandonne les valeurs économiques et qu'elle investisse d'autres significations ... Le poids de la responsabilité qui pèse sur l'humanité occidentale me fait penser que c'est là qu'une transformation radicale doit avoir lieu.

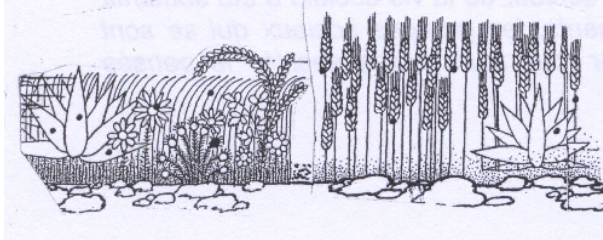
Je ne dis pas qu'elle aura lieu. Il se peut que la situation actuelle perdure, jusqu'à ce que ses effets deviennent irréversibles ...

Nous nous devons de nous opposer à cet état des choses au nom des idées et des projets qui ont fait cette civilisation et qui, en ce moment même, nous permettent de discuter ».



L'ESCROQUERIE COLONIALISTE DES AGROCARBURANTS

Le développement rapide des agrocarburants issus de végétaux bouleverse l'agriculture mondiale et menace la sécurité alimentaire ainsi que les droits sociaux des pays du sud.



Il existe deux filières principales pour les agrocarburants :

- pour les moteurs à essence : l'éthanol et ses dérivés, tirés de céréales (blé, maïs) ou de plantes sucrières (betteraves, canne à sucre).
- pour les diesels : des huiles végétales et leurs dérivés (diester), extraits de plantes oléagineuses (palmier à huile, jatropha, soja, colza, tournesol, etc.).

Depuis la prise de conscience du dérèglement climatique, auquel le secteur du transport contribue à près de 30 % et celle de la raréfaction des ressources en hydrocarbures, l'éthanol et le diester sont devenus la coqueluche des politiques énergétiques et agricoles. En 2004, les agrocarburants ne représentaient que 0,2 % de la consommation mondiale de carburant.

Depuis 2002, la production d'éthanol aux Etats-Unis augmente de 20 % par an avec pour objectif de remplacer 15 % du pétrole automobile d'ici 2015.

La France n'est pas en reste et annonce son ambition de porter à 7 % la part de marché des agrocarburants d'ici 2010.

Effets néfastes

Le développement considérable de ces filières prépare de graves bouleversements agricoles, écologiques, sociaux et économiques dont on mesure déjà les premiers effets.

L'engouement pour l'éthanol a provoqué une envolée des prix du maïs qui se répercute sur les denrées alimentaires.

Au Mexique, les prix de la tortilla (base d'alimentation de 50 millions de Mexicains) ont augmenté de 40 à 100 %.

Au Brésil, l'expansion de la canne à sucre et du soja pousse les élevages vers l'Amazonie, aggravant les menaces de déforestation.

Un sort particulier attend les pays tropicaux, au climat très favorable pour les plantes à huile, notamment le palmier à huile « *Elaeis guineensis* » qui a un rendement à l'hectare 10 fois supérieur à celui du soja. Cette huile est déjà la plus commercialisée au monde, entrant dans la composition d'une multitude de produits : huile de cuisine, margarine, plats cuisinés et désormais agrodiesel. Autres « avantages comparatifs » de cet arbre tropical : les salaires et les conditions de travail sont fréquemment déplorables.



En Colombie, un des principaux pays producteur dont les exportations se font à 80 % en Europe, l'expansion des cultures de palmier à huile se fait sur le dos des populations locales.

Vastes opérations de déplacements de paysans, assassinats, incendies de maisons, détentions arbitraires ont été commis en toute impunité afin de développer la culture à grande échelle.

L'objectif de la Colombie pour la prochaine décennie est d'étendre les cultures de palmier à huile sur 6 millions d'hectares.

La forêt menacée

Depuis 20 ans, la forêt tropicale indonésienne est régulièrement en proie à des incendies. En 1997, 5 millions d'hectares de forêt ont disparu dans les flammes. Cette déforestation massive a pour objectif dans de très nombreux cas d'ouvrir l'espace à d'immenses plantations de palmiers à huile. Si l'on y ajoute l'exploitation du bois, elle se traduit en moyenne par la perte annuelle d'environ 2 millions d'hectares de forêt, avec la bénédiction de pouvoirs publics peu regardants sur l'octroi des permis d'exploiter.

En Indonésie, où l'huile de palme était déjà considérée comme de l'or liquide par les industriels et les agences gouvernementales grâce entre autre à son faible coup de production, les plantations de palmiers couvrent 7 millions d'hectares, une superficie qui pourrait tripler d'ici 2020 si la tendance actuelle se poursuit. Avec ces excellentes perspectives, les investisseurs étrangers se pressent dans la région.

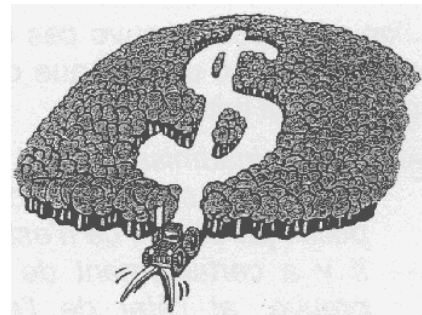
Dans moins de deux ans, l'Indonésie aura ravi à la Malaisie son rang de premier producteur mondial d'huile de palme. A eux seuls, ces deux pays assurent 85 % de la production mondiale.

Par son ampleur, cette agro-industrie est probablement aujourd'hui l'activité la plus polluante en milieu rural. Quant au travail dans les plantations et les usines d'extraction, il est régulièrement dénoncé pour ses mauvaises conditions : salaire, statut, dépendance et parce qu'il est particulièrement dangereux pour la santé : maladie de peau, saignements, infections oculaires, etc., provoqués par l'utilisation sans précaution de plus d'une vingtaine de pesticides.

Le terme « biocarburants » qu'affectionnent les industriels et le gouvernement français, résume le marketing considérable mis en œuvre pour leur promotion. Pas une once de « bio » dans ces filières tristement productivistes : immenses monocultures, emploi massif d'engrais et de pesticides, OGM en prévision.

Pas si propre qu'on veut bien nous le faire croire.

Extraits d'un article paru dans Politis.



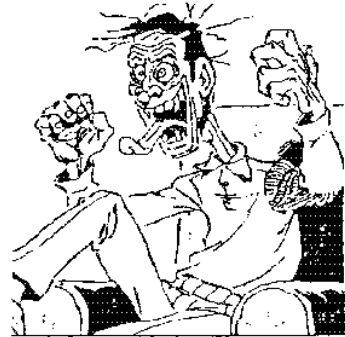
J'EN AI MARRE !

Le comité de rédaction d'Antidote m'a demandé d'écrire un article sur les contrats d'approvisionnement. Ca tombe bien, justement j'étais convié à une réunion d'information il y a quelques jours. La réunion s'est relativement bien déroulée mais moi, j'ai craqué. Sans bruit, intérieurement et pour une fois ce n'était pas dû à une nouvelle lubie aberrante de la direction mais bien du fait de l'attitude de mes collègues. Je décide de profiter de la tribune qui m'est offerte pour faire une petite mise au point.

Je ne sais pas si c'est une conséquence du PPO, de la gestion terroriste des personnels par la direction ou simplement un découragement général, mais je constate l'installation d'une sorte de mauvais esprit qui se traduit par un refus systématique de toute proposition, une mauvaise foi dans l'analyse de nos missions et surtout, ce qui est pernicieux, une sensation de légitimité due au simple fait de la position dans la hiérarchie qui bloque toute remise en cause.

J'en veux pour preuve ces quelques exemples. L'autre jour, je discutais avec un collègue de la note sur l'armement ou plutôt, c'est lui qui fulminait :

- *C'est inadmissible, si la direction veut nous retirer l'armement c'est pour nous supprimer à terme le pouvoir de police parce que ce n'est pas rentable !*
- *Il y a certainement de ça mais pour l'instant rien ne le prouve, et l'état de l'armement comme le manque de formation des personnels est préoccupant, ça fait des années que l'on essaye de faire avancer le dossier. Tu t'es déjà servi de ton arme ?*
- *Non, moi je ne veux pas la porter.*
- *Tu ne crois pas que le fait de constater toutes les infractions sur PJ1 et de les faire remonter plutôt que d'arranger les choses ou de laisser courir légitimerait bien plus notre mission de police que d'avoir une arme ? Combien tu as fait de PV depuis que tu es à l'ONF ?*
- *Aucun, quand j'ai fait ma formation il y a trois ans, on n'a pas eu assez de temps pour maîtriser le sujet. Et de toutes façons on n'est pas suivi...*
- *Tu as demandé un stage pour approfondir ?*
- *Non, je n'ai pas que ça à faire.*



Je vous assure qu'il ne s'agit pas d'une caricature et malheureusement, je constate ce type de réactions de plus en plus fréquemment. On gueule encore et encore sur la direction, sur les conditions de travail, on gémit, on se sent opprimés. Mais quand il s'agit de relever la tête et de retrouver sa légitimité dans l'implication personnelle, alors là, il n'y a plus personne, ou presque.



Revenons-en à la question des contrats d'approvisionnement. C'est une action essentiellement politique dont le but principal est d'arriver à assurer la pérennité des unités de transformation du bois de la région et par conséquent de garder des emplois locaux. Les contrats sont négociés par acheteur car le fait de fixer un barème de prix est illégal (ce qui n'est pas le cas pour les accords cadres).

Ce sont des contrats annuels, avec prix révisables tous les 6 mois en fonction des cours du marché.

Ils ne concernent que des transformateurs directs (scieries).

Ils se feront sous forme de préventes de bois façonnés avec classement A, B, C, D afin d'avoir une grille de comparaison fiable entre les divers lots.

Voilà les grandes lignes, à chacun d'en tirer ses conclusions.

Maintenant, pour continuer ma liste d'exemples, je vais vous retranscrire une partie des réflexions qui m'ont fait « péter les plombs » :

- *Pourquoi est-ce que c'est l'ONF qui s'occupe de ça ?*
- *Ça va nous faire du travail supplémentaire.*
- *Les acheteurs locaux ont bien profité de la tempête, s'ils ont des difficultés on a qu'à les laisser crever.*
- *Les maires ne voudront jamais.*
- *Les ETF ne seront pas capables d'appliquer le classement.*
- *Ça va coûter trop cher.*

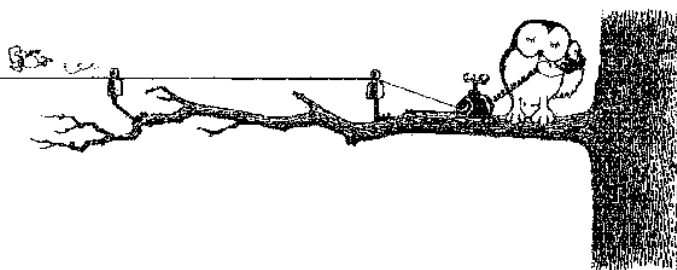
J'en passe et des meilleures...

Les gars il faut reposer les pieds sur terre. Les forêts ne sont pas à nous mais aux collectivités. C'est à eux qu'il convient de prendre les décisions et c'est à nous qu'il incombe de leur donner tous les éléments pour le faire et ce, de manière impartiale.

Bien sur, je ne prétends pas détenir la vérité ni vouloir donner de leçons, je vous livre juste une impression personnelle. Battons-nous pied à pied pour garder nos acquis, pour évoluer dans le bon sens, pour infléchir ce processus de destruction des valeurs profondes de notre établissement. Mais gardons du bon sens, ne nous laissons pas aveugler par le ressentiment, par le refus de voir l'évolution de la société autour de nous, adaptons nous. Sinon, nous aurons effectivement une part dans le dépérissement de l'ONF.



BREVES



.. **Portnawak** : Relaté dans le quotidien vosgien « la liberté de l'Est » du 5 avril, la visite d'une scierie par Patrick Devedjian, fidèle soutien de Nicolas Sarkozy et proche conseiller, a donné lieu à des propos très durs et sans ambiguïté.

Le désormais président du conseil général des Hauts de Seine a décrit l'établissement comme « *un service public passablement vieilli, qui n'est pas moderne et pénalise tout le monde* », réduisant son rôle à un dynamiseur de filière au service d'une politique industrielle.

Ces propos « décomplexés » ont bien évidemment été minorés par le député de la majorité François Vanson le lendemain, précisant que son hôte n'avait en aucun cas critiqué l'ONF mais fait une proposition à caractère économique ...

A quand la grande braderie ?



.. **Zones mortes** : le nombre de «zones mortes» dans nos mers et océans (régions dépourvues d'oxygène et de poissons) a grimpé de plus d'un tiers ces 2 dernières années. Selon l'ONU, leur nombre s'élèverait à 200 alors qu'il était de 149 en 2004. Les causes principales de ce phénomène sont l'azote provenant de fertilisants agricoles et les pollutions automobiles et industrielles. La quantité d'azote rejeté devrait augmenter de 14 % entre 1990 et 2030. Alors que ces «déserts» sont particulièrement dangereux pour les poissons déjà fragilisés par la sur-pêche et la pollution.

.. **Soldes** : Bonne nouvelle, les soldes ont commencé dans le Jura : on a vendu un lot de 10 véhicules réformés en état de marche pour la modique somme de 750 euros !! Soit 75 euros le véhicule.

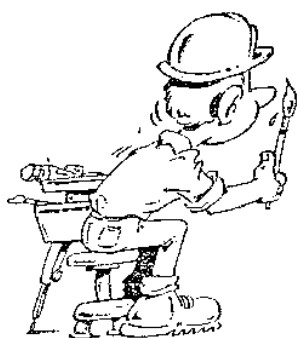
Mauvaise nouvelle : il n'y avait qu'un lot. Tant pis pour vous, de toute façon les personnels n'avaient pas le droit d'acheter les véhicules, c'est uniquement pour un garagiste. Maintenant vous pouvez racheter à ce dernier un VA. Pour 750 euros l'unité il se fera une joie de vous en vendre un.

.. **Excusez-moi M. Calvi** : voici la teneur presque exacte d'un courrier envoyé par le service coupe d'une Agence : Je vous prie d'excuser nos services, dans notre précipitation à respecter la loi, nous vous avons pris pour un marchand de bois ordinaire. En effet, ne tenez pas compte de notre dernier courrier vous mettant en demeure de terminer une coupe dans le délai réglementaire de 2 mois. Mais prenez votre temps, disons 5 mois pour commencer et bien entendu gratuitement. Nous n'avons averti ni le chef d'UT, ni le chef de triage, ni la commune propriétaire, mais leurs avis pèsent si peu face à vos désirs.



“ **Le coût du marteau** : au dernier CHST une remarque de la DRH est passée inaperçue ou presque. A un moment, elle a dit en substance qu'un agent qui ne peut pas marteler est inapte à son poste. Il semble que ceci soit mis en vigueur pour certains de nos collègues qui ont des problèmes de santé, comme si le boulot d'un agent de l'ONF était réduit au martelage. Attention aux nombreux agents qui souffrent de TMS, ils vont se faire virer. En attendant, Antidote lance un appel : que tous ceux d'entre vous qui ont entendu ce type de réflexion ou qui peuvent compléter ce dossier nous contactent...

“ **Sur les chapeaux de roues** : il lui fallait un véhicule, à peine arrivé en Nord Franche-Comté, le chef d'agence pique le VA neuf du bureau d'études. Petit détail qui révèle le vrai manager.



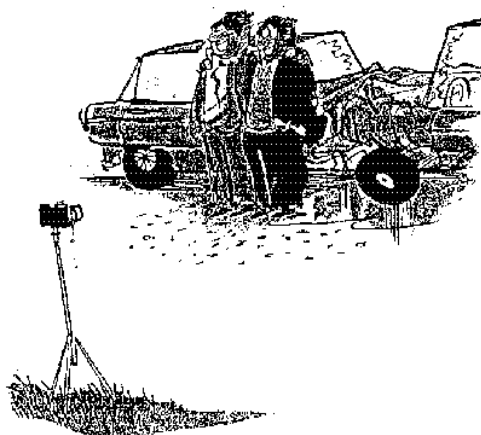
“ **Peinture fraîche** dans le bureau du nouveau chef d'agence à Lure. Il est vrai que ce bureau était quelque peu défraîchi comme le reste des locaux du reste. Le chef d'agence a tout de même laissé entendre que les murs restants seraient eux aussi reliftés. Au fait, combien est facturée l'heure d'ouvrier forestier pour ce genre de travail ?

“ **Le même** souhaitait garder l'ordinateur de son poste antérieur à Remiremont, plus performant semble-t-il que les ordi francs-comtois. Pingres, les Vosgiens lui ont réclamé leur dû. Qu'à cela ne tienne, le voilà à présent équipé d'un ordi tout neuf. Le hamac pour le travail à la maison c'est pour quand ?

“ **Correctif** : les vingt ans d'Antidote nous ont replongé dans une nostalgie telle que les plus attentifs d'entre nous auront corrigé d'eux même, c'est bien Alain Delacroix qui était candidat en CAP pour le SNUPFEN et non Ernest, son père, à la retraite depuis des lustres, mais néanmoins illustre militant du SNU. Décidément, pense le fautif, que ce soit avec Ernest ou avec Alain, c'est toujours la croix et la bannière.

“ **Quoi ma gueule, qu'est-ce qu'elle a ma gueule !** Après les 10 % de récoltes supplémentaires demandés dès son arrivée à l'Agence de Besançon, c'est à la constitution d'un trombinoscope qu'il s'est attelé. Pratique en effet pour afficher, le jour venu, la trogne de l'employé méritant.

“ **Effervescence dans la tour** : Grands et petits aménagements vont bon train. L'arrivée prochaine de cadres de direction a réduit sensiblement l'espace de chacun. Si vous voyez entrer un (e) intrus (e) dans votre espace de travail, le nez au plafond et le regard songeur, prenez garde de vous retrouver après vos congés estivaux, remisés dans un placard à balais.



OBSOLETES !

A l'image du marteau forestier dont nous nous servons depuis le XVII^{ème} siècle sans qu'il ai subi de modifications notables, nous gardons certains documents de l'ère préhistorique qui n'ont d'autre utilité que de nous imposer des contraintes supplémentaires au grand bénéfice de la hiérarchie qui peut nous en demander compte à tout moment.

Si avec l'avènement (bien lent) de l'informatique à l'ONF, le suivi des états d'assiettes et quelques autres données aptes à fournir des statistiques sont passés sur un support virtuel, (au grand bénéfice de nos cadres qui peuvent contrôler, assembler, synthétiser, enfin qui peuvent s'amuser avec), les documents de terrain n'ont pas eu cette chance, exit la simplification, ça n'intéresse personne (en haut lieu du moins).



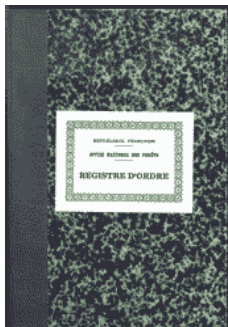
Prenons l'exemple du carnet de bord. Il faut le remplir tous les jours, bien noter les destinations, les kilomètres, les pleins d'essence, les réparations... à part que, les factures d'essences arrivent directement au régisseur, de même que les factures de réparation. Pas de contrôle possible par le terrain, pas plus que par l'administration. Je connais le cas d'une facture qui a été réglée trois fois, au grand dam du garagiste qui ne trouvait pas un interlocuteur capable de lui dire comment faire pour rembourser. A quoi le carnet de bord sert-il ? Si ce n'est à nous rappeler que l'œil de notre patron est posé sur nous.

Mieux encore, le registre d'ordre. Sacro-saint livre où nous devons inscrire méthodiquement tout ce que nous faisons, avec les détails et les heures. A quoi cela peut-il encore servir alors que l'on nous rabâche les oreilles avec nos responsabilités nouvelles, notre statut d'entreprise :

— Soyez efficaces, communiquez, faites de la marge, du client P et n'oubliez pas de remplir votre petit registre.

A quoi peut bien encore servir ce registre ? Pas à noter nos activités il y a déjà CTPF pour ça et il est loin le temps où le forestier à pied ou à vélo marquait « tournée en forêt de..., recollement de souches en parcelle tant... », et que ça suffisait à remplir sa journée. Aujourd'hui, si je veux marquer tout ce que je fais dans la journée en détail, il me faut deux pages.

Il existe encore une utilité plutôt s'appeler **registre de** tous les litiges, problèmes ferions dans le cadre du pouvoir mettre une date sur ou tout autre fait intéressant



Le but du registre d'ordre du travail ou des horaires l'administration ne veut pas d'autre part, qu' elle a d'ARTT, que nous avons des horaires difficilement mesurables.

au registre d'ordre, mais alors il devrait **constatation**. Nous pourrions y inscrire divers ou simples constatations que nous service, afin de laisser une trace, de un événement, de constater une récidive pour le service.

ne peut décemment plus être le contrôle de l'agent, dans la mesure où d'une part, nous payer d'heures supplémentaires et reconnu en nous octroyant 23 jours

Il est grand temps pour notre administration de se moderniser et de faire un peu plus confiance à ses personnels. D'ailleurs y a-t-il des problèmes chez les techniciens depuis qu'ils n'ont plus de registres d'ordre ? Les agents seraient-ils moins dignes de confiance ?

LES NOUVEAUX LOCAUX DE LONS

Et oui, on va encore parler de l'état d'avancement des locaux de l'agence de Lons. Et on n'a pas fini d'en parler...

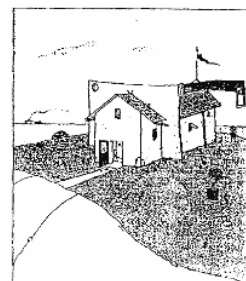
Petit rappel

Il y a fort longtemps à l'ONF, avant le PPO, c'est pour dire, un ancien chef de service départemental redonna les crédits ouverts par la DG pour la construction d'un bâtiment à Lons. Mais de Lons à Paris, les crédits s'arrêtèrent en chemin pour la construction d'un autre service départemental en Franche-Comté.

Quelques années plus tard et après moult péripéties, les crédits pour la construction d'un bâtiment digne de l'agence de Lons et de son staff furent débloqués.

C'est parti

Nouvelles pratiques de GRH obligent, la réunionnite aiguë, matinée de pseudo-concertation, a fonctionné à fond dans ce dossier : grande consultation du personnel, promesses tous azimuts. Projet prioritaire avec une touche environnementale, un zeste de social, un doigt financier et le projet est ficelé. Et promis juré, pour juillet 2008 le grand déménagement sera effectué. Le traiteur était presque réservé à l'avance.



Merveilleux

Je m'y vois déjà, dans ce bâtiment attendu depuis plus de 10 ans. Un bel immeuble HQE (Haute Qualité Environnementale), situé aux portes de Lons, proche des bâtiments de la Communauté de Communes du bassin lédonien. De vastes bureaux individuels meublés de matériels neufs et performants, avec vue sur le premier plateau à travers les vastes baies vitrées. Pour se rendre d'un bureau à l'autre, on déambule autour d'un vaste puits baigné de lumière et planté de verdure, au centre de la construction, servant à climatiser l'ensemble, mais également à donner une merveilleuse ambiance de travail dans ce lieu étudié pour le bien-être de ses personnels.

Le chauffage au bois permet de faire des économies d'énergie, la configuration des lieux étudiée dans ses moindres recoins assure l'intégration parfaite de ce bâtiment, lieu propice au travail, dans une béate harmonie.

Dring ! Dring !

Hein ! C'est quoi ce bruit ? Zut c'est le téléphone qui sonne, j'ai dû m'assoupir et rêver. Et le réveil est plutôt brutal. Aux dernières nouvelles, l'échéancier déjà très serré a pris du retard ; on va bientôt déposer le permis de construire !

Finalement, le bâtiment ne sera pas HQE (on ne nous a pas dit pourquoi !), l'architecte avait prévu une chaudière à bois assez puissante pour chauffer un studio. Le vaste puits permettra de ramener du froid l'hiver et du chaud l'été. Les vastes vitres serviront de sauna pour les secrétaires, avec vue sur la centrale électrique, dans une zone où le premier café est situé à dix minutes en voiture, sur un terrain tellement en pente qu'un niveau sera enterré. Par ailleurs, les places de parking sont déjà insuffisantes pour les personnels. Les bureaux individuels seront uniquement pour les cadres, pour les plus chanceux il est prévu d'être à deux. Le budget est révisé systématiquement à la baisse.

Alors imaginer que dans douze mois le chantier sera terminé, le déménagement effectué et que le bâtiment sera conforme aux attentes, on peut encore rêver...

AH TIQUE TIQUE TIQUE AIE AIE AIE !

Décidément, les tiques n'ont pas fini de faire parler d'elles. Après les différentes formes de maladie de Lyme et leurs atteintes articulaires ou cérébrales à long terme, elles se sont mises en tête de nous agresser d'une manière plus violente.



Elles nous ont ramené d'Allemagne, non pas une nouvelle race de doryphores, mais la Méningo-Encéphalite à Tiques ou MET, maladie très grave.

En Allemagne où elle est connue depuis quelque temps, les cas constatés sont en forte augmentation. Nos collègues Allemands et Suisses sont d'ailleurs vaccinés (car il existe un vaccin).

En France, peu de médecins sont capables de diagnostiquer la MET, manque d'informations, cas trop peu nombreux ? ...

Toutefois, en Alsace et plus particulièrement dans la vallée de Munster, les cas se multiplient et l'évolution de la maladie est suivie par le professeur Hansmann de l'hôpital de Strasbourg. J'ai personnellement connaissance d'un cas dans le département de la Meuse où la fille d'un couple d'amis, âgée de 14 ans, a failli mourir de la MET, du fait du tâtonnement des médecins et de leur incapacité à établir le bon diagnostic.

Les symptômes de la MET sont les suivants :

- une fièvre modérée, des maux de tête, un malaise général
- dans 1/3 des cas, la maladie évolue d'une manière plus virulente sous forme de méningite ou encéphalite, entraînant une fièvre intense avec risque de convulsions et atteinte du système nerveux central
- dans 15 % des cas, il reste des séquelles.

Nous avons posé le problème en CHST : le docteur BICHON, médecin du travail à l'ONF va plancher sur le dossier. Nous aussi. Espérons que notre hiérarchie aura une réaction plus rapide qu'avec la maladie de Lyme et que les collègues qui seront concernés connaîtront moins de problèmes pour faire reconnaître leur affection comme une maladie professionnelle. Car si l'on peut faire disparaître les symptômes de la MET avec le traitement approprié, on ne peut en guérir, elle reste présente dans l'organisme et peut se déclencher à tout instant.



POURQUOI NOS POULES DEVORENT LA FORET AMAZONIENNE ?

Sortie en salle courant mai le film d'Erwin Wagenhofer « we feed the world »¹ pose par quelques exemples concrets et d'un point de vue engagé, le débat sur la mondialisation de l'agriculture.

En préambule à ce débat, l'affirmation de Jean Ziegler² selon qui l'agriculture mondiale peut nourrir, d'après l'estimation de la FAO³ (2004), 12 milliards d'êtres humains, environ le double de la population actuelle. Le problème de la faim dans le monde serait moins lié à l'insuffisance de denrées qu'à l'organisation du marché de l'alimentation.

De Dakar à Concarneau, de l'Espagne au Brésil, le réalisateur nous emmène sur les lieux de production et de transformation, constatant une division de plus en plus marquée, et une spécialisation accrue des processus productifs et la reproduction du modèle intensif occidental dans les pays en développement.

Le chapitre du film réveillant la fibre forestière est introduit par le survol d'une importante zone de production de soja au Mato Grosso⁴, région du centre ouest du Brésil où l'on observe une forêt amazonienne en dentelle ou plutôt en lambeaux peu à peu grignotée par la monoculture du soja destiné à l'exportation vers les Etats-Unis, la Chine, le Japon et l'Europe afin de nourrir le cheptel concentré dans les élevages industriels.

C'est ainsi que l'on rencontre de résignés poulets autrichiens nourris au soja brésilien dont on va suivre la toujours plus courte vie de la naissance, dans la chaleur d'une couveuse à la mort, dans un lugubre abattoir industriel.

Espérons qu'une vie après la mort existe pour ces sympathiques gallinacés : cela leur permettra peut être de voir le soleil, notamment celui de Dakar où ils damnent le pion à leurs congénères sénégalais sur les marchés locaux et pourront se livrer à quelques pas de salsa pour un carnaval sans plumes à donner la chair de poule.

Au final, en amont comme en aval de la filière soja, ce sont les plus modestes qui payent le plus lourd tribut, que ce soit le paysan du Perambuc au Brésil ou l'éleveur de volailles sénégalais dont les poulets ne sont pas économiquement compétitifs, et pour les consommateurs que nous sommes, la perte de goûts, de saveurs et de valeurs...

Sachons par de petits gestes quotidiens, préférence des produits sans OGM, achat de produit de saison... résister à ce modèle économique dans lequel le pseudo libre échange est synonyme de loi du plus fort.



Pour en savoir plus, allez voir le film ou poursuivez la réflexion avec l'interview conférence de Jean Ziegler sur le site (http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1161) et l'ouvrage du même personnage « L'empire de la honte » ed. Fayard.

(1) **“We feed the world”** (“Nous nourrissons le monde”) est le slogan de la firme Etats-Unienne « Pioneer », premier producteur mondial en semences de maïs et de tournesol.

(2) **Jean Ziegler** est un écrivain, sociologue et homme politique Suisse, rapporteur spécial de la commission des droits de l'Homme à l'ONU pour le droit à l'alimentation.

(3) **FAO** : Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (Food and Agriculture Organization).

(4) **Le Mato Grosso**, dont le nom signifie « forêt épaisse », un des derniers far-west de la planète est un état du centre Ouest du Brésil, à dominante agricole. Cet important territoire du 881 000 km² (une fois et demi la France), peu peuplé (2,8 millions d'habitants) est responsable de 2/3 de la déforestation brésilienne (2003-2004), du fait de l'expansion de l'élevage et de la culture de soja.

LA COMPTABILITE ANALYTIQUE



Le guide de procédure « Collecte des temps de personnels fonctionnaires » édité sur papier glacé en 1999 disait en introduction la chose suivant :

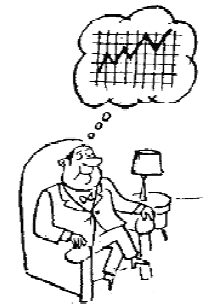
« En aucun cas, la collecte des temps de personnel fonctionnaire ne saurait être un instrument de contrôle hiérarchique de l'activité individuelle des personnels ».

Et pourtant, c'est grâce à cette compta et à ses imprécisions que chacun d'entre nous a inscrit dans la case « travaux », le nombre des jours consacrés aux travaux forestiers en omettant d'en mettre aussi dans la case « suivi de l'aménagement ». Résultat : création des services travaux et appauvrissement du métier d'agent.

Autre morceau choisi du fascicule :

« Pour le groupe technique, pour la division, pour le centre d'activité, l'examen des temps passés est un outil précieux dans le cadre de l'organisation du travail »

Ceci est d'autant plus vrai qu'en nous interdisant de marquer sur la compta analytique les jours de surveillances diffuses que nous effectuons, on veut en fait nous inciter à ne pas en faire afin qu'elles disparaissent de notre activité.



Inutile également d'essayer de faire comprendre à la direction que certains collègues recopient la leur sur celle du copain, que tel autre remplit la même tous les trimestres... La réponse est toujours la même : « En ajoutant des variables d'ajustement, en tenant compte du grand nombre de grilles remplies, on arrive à des résultats fiables »... Ce qui veut dire, une fois décrypté : « en magouillant les chiffres, on arrive là où on a décidé d'aller ».

Face à cet outil qui nous détruit au lieu de nous servir, Antidote vous propose donc une petite action qui ne coûte pas cher du tout, mais qui aura un effet garanti :



Tous les trimestres, nous vous proposerons de remplir une grille de compta dont Antidote aura inscrit le taux. Comme nous n'avons jamais le même nombre de jours travaillés, ni le même nombre de jours de martelage, aucun chiffre ne sera semblable, mais la compta sera fausse et nous pourrons le dire haut et fort.

Cerise sur le gâteau : même si la grille est correctement remplie, il y aura toujours un doute.

Direction Territoriale FRANCHE-COMTE - GRILLE DE REPARTITION DES TEMPS 2007 (cas général)

Période : _____ A: Nb de jours ouvrés _____ = effectifs théoriques _____ D : Non affectable don _____
 Poste : _____ B: Nb de jours passés _____ = effectifs réels _____ congés annuels : _____
 Catégorie : _____ C1: A transférer _____ (suite à transfert) _____ Jours RTT : _____
 Service : _____ C2: A intégrer _____ (joindre grille de transfert de temps 2006 correspondante) _____ Jours s/CET : _____
 Autres abs : _____
 NOM : _____
 => T = B - C1 + C2 - D : TOTAL A REPARTIR _____

PRESTATIONS	GESTION FORET PUBLIQUE						ACTIVITE CONVENTIONNELLE						SOUTIEN	Total
	D	C	E				E				C	P	X	
	Etat Propriétaire	Collectivités propriétaires	Mission d'intérêt général subventionnées				Mission d'intérêt général spécifiques				Collectivités propriétaires	Clients publics ou privés	indéterminé	
	Forêts domaniales	Forêts des collectivités régime forestier	MIG Subv. France (1)	MIG Subv. LIFE	MIG Subv. interreg	MIG Subv. Europe	Natura 2000	Autres MIG spécifiques locales (2)	Renecofor & Plac.UE	Equips d'accueil du public	Forêts des Collectivités Marchand	Autres clients publics ou privés	réserve inter service (hors DT)	
	199	279	359	366	367	369	311	319	343	379	299	499	519	
Gestion foncière		8%												8%
Gestion des concessions		2%												2%
Chasse et pêche		2%												2%
Elaboration des aménagements		6%												6%
Suivi des aménagements et programmes de travaux		14%												2%
Surveillance		10%												10%
Martelage		nb jours												nb jours
Commercialisation et mise en ventes des bois		14%												14%
Suivi des coupes		6%												6%
Exploitation des coupes en OET (BF)														
Exploitation des coupes en MO (BF)	Contrat													
	Suivi													
	Cubage													
Bois énergie	promo mise en vente													
	production en OET													
	MO sur production													
Travaux d'entretien - Peuplement														
Travaux d'entretien - Infrastructure														
Travaux de reconstitution - Peuplement														
Travaux de reconstitution - Infrastructure														
Travaux Spécifiques														
Tous travaux en OET											9%			9%
Maîtrise d'oeuvre sur tous travaux(4)											1%			1%
Etudes et expertises (5)												2%		2%
Information - Accueil du public		4%												4%
Travaux environnementaux														
Etudes et Expertises environnementales														
Instruction des dossiers de l'Etat														
Total Prestations		66%									10%	2%		78%

	599	519 prest. réservé inter service (hors DT) (6)
FONCTIONS		
Recherche-Développement National		
Communication externe et interne	11%	
Gestion des personnels ouvriers		
Gestion des personnels fonctionnaires		
Action Sociale		
Gestion des logements		
Gestion des locaux administratifs		
Formation des fonctionnaires (reque ou donnée)	nb jours	
Formation des personnels ouvriers		
Autres Activités de soutien management	11%	
PGI CEDRE GINCCO / conception		
PGI CEDRE GINCCO / formation		
PGI CEDRE GINCCO : commercialisation		
Total Fonctions	22%	

Modèle simplifié de remplissage

Enlever vos jours de formation, congés, ARTT et de martelage de B (Nb de jours passés) et appliquer le % de chaque prestation au nombre de jours restants.

TOTAL GENERAL PRESTATIONS + FONCTIONS

100%



ON TUE LE CHIEN EN FRANCHE-COMTÉ

Un article paru dans la Revue Forestière Française, intitulé « tuer le chien : note à propos d'une expression rurale et forestière », nous donne l'occasion de rendre compte de cette pratique dans notre région.

C'est dans le courant du mois de juin, période qui correspond à la fin des derniers martelages des coupes de bois, que les forestiers se retrouvent afin de partager un repas. Partout dans la région la fin d'un travail éprouvant, réalisé en équipe, trouve sa conclusion. C'est dans une humeur joyeuse et parfois même délurée que se déroule ce rituel qui selon la revue : « remonte à la nuit des temps ».

En effet, après une recherche approfondie, il semble que ce repas soit directement l'héritier du repas de fin de moisson qui marquait la fin des travaux de récolte. Mais pas seulement : « *On doit donc regarder, non comme aberrant, mais comme universellement normal, le repas du même type qui unit ceux qui ont exécuté un travail en commun, soit agraire, soit artisanal ou industriel. Ce repas qui appartient à la riche série des rites de terminaison, par opposition aux rites de commencement, clos la période saisonnière de travaux et de fatigue.* » écrit Van Gennep auteur d'une dizaine de livres sur le sujet. Il détermine en outre les hommes à se réunir l'année suivante, pour peiner certes, mais aussi pour se réjouir ensemble, l'esprit satisfait par le travail bien accompli.

Les invités

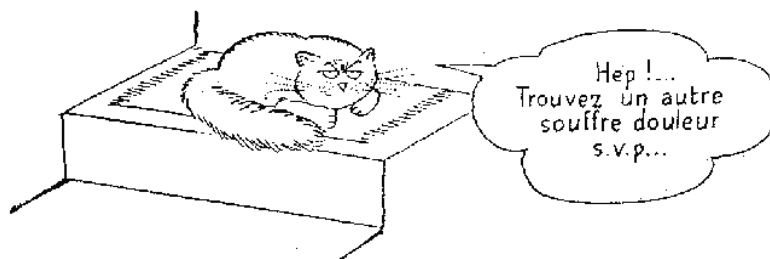
Nos agapes francs-comtoises réunissent, outre les gros bras du martelage, des secrétaires parfois, les bûcherons et les débardeurs les plus appréciés. En Haute-Saône, c'est un percepteur qui tient à se joindre à la fête, discrètement, à l'insu même de sa femme : ça facilite quelque peu les relations avec cette administration ; un gradé de la gendarmerie vient aussi, utile pour certains retours délicats au foyer. Des élus peuvent également se joindre à la tablée. Ailleurs, ce sont les retraités qui s'occupent du vin et les invités des desserts. C'est l'occasion pour certaines UT de se réunir en s'invitant à tour de rôle. Dans un autre secteur, c'est l'assistante sociale qui est de la fête ainsi que des techniciens spécialisés et des conducteurs de travaux. Les anciens chefs de division sont parfois les bienvenus. Les conjoints parfois, mais pas souvent. L'ambiance pouvant choquer certaines sensibilités.

Ici on nous signale que le repas se prolonge par une « pétanque arrosée », variante que les ethnologues ne semblent pas avoir répertoriée, suivie d'une « agonie » de deux jours, ce qui enlève un peu de crédit à cette information. Du côté de Belfort, un traiteur livre un buffet froid, toujours le même. La carte n'a pas été communiquée, dommage. Les forestiers apportent les boissons, apéro, bière en tonnelet, vins divers et variés, le café et la goutte... et un peu d'eau et de jus de fruits. Secrétaires, retraités et renforts sont conviés ainsi qu'un chasseur. La facture du traiteur est prise en charge par les UT, dans la limite des sommes autorisées, bien entendu. Le retour se fait par des chemins détournés. A ce jour, aucun incident n'a été signalé, ni retrait de point au permis.



Entre nous, avouons qu'on ne tue jamais vraiment le chien. La question est posée chaque année par les forestiers, mais reportée afin d'en mieux débattre l'année suivante...

Ces repas se déroulent dans une humeur joyeuse et préparent l'équipe à la prochaine campagne de travaux pénibles. C'était le sens de ce rituel, de ce repas terminal jadis appelé TUE-CHEIN à Chaussin, TIUA-TSIN aux Vaudioux et TU'CHEN à Petit-Noir dans le Jura. A Salins, on dit TUE-CHAT comme dans certains coins des Vosges où l'on trouve aussi TUE-LIÈVRE.



L'hypothèse émise par un collègue de retour de Chine, que nous remercions, nous apprend qu'en période de disette, les jeunes chiots étaient mangés à l'âge d'un an. Ce qui expliquerait selon lui qu'en période difficile des forestiers auraient été réduits à manger leur chien.

L'animal dont il est question ici incarne en réalité l'esprit des céréales; esprit qui aurait joué un grand rôle dans la religion-magie des premiers agriculteurs européens. Achever un travail agricole peut s'exprimer en terme de capture de cet esprit.

Par conséquent, ne cherchez pas à expliquer « tuer le chien » par la mise à mort réelle d'un animal et encore moins par sa consommation.

Néanmoins, le mystère de son origine demeure, paré d'une auréole de prestigieuse antiquité qui remonte aux hommes du néolithique.





METIER : FEMME DE FORESTIER

Dans notre série découverte des métiers à l'ONF, aujourd'hui nous recueillons le témoignage d'une catégorie méconnue et peu écoutée, la femme d'agent forestier.

Femme de forestier, un métier ?

Au début, c'était sympa femme de forestier. Un homme toujours au grand air, peu stressé, sans compter les avantages en nature comme les champignons ou la délicate attention d'un brin de muguet, même s'il a passé la matinée au fond de la poche du treillis.

Puis au fil du temps c'est devenu un peu pesant car partager la vie d'un forestier de terrain c'est participer aussi à son activité.

Assistante, standardiste, secrétaire, les occupations ne manquent pas pour la compagne d'un agent forestier.

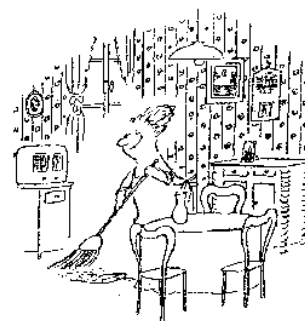
Répondre aux coups de fils des bûcherons, des marchands de bois et prendre un message est une activité banale. Donner un renseignement précis c'est déjà plus difficile : « Où peut-on trouver votre mari ? Où se trouve la parcelle X de la Commune Y ? »

Je ne sais déjà jamais où il est, alors connaître l'emplacement des parcelles forestières c'est encore une autre affaire.

Une collègue, c'est-à-dire la femme d'un collègue de mon mari, s'est vue reprocher par un marchand de bois le fait qu'elle ne pouvait pas lui dire où se trouvaient des tas de bois.

Tous ces dérangements téléphoniques ou visites à domicile sont tolérables la semaine ; mais en soirée, le week-end ou pendant les repas c'est souvent pesant.

Ainsi pour éviter de manger froid à cause du téléphone qui ne manque pas de sonner durant les repas, nous faisons souvent des salades, ce qui est doublement bénéfique car avec le temps de plus en plus important passé au bureau, mon forestier a tendance à prendre du poids.



Pour les épouses, les changements dans l'activité et l'organisation de l'ONF n'ont pas que des inconvénients. Ainsi, grâce à l'informatique, nous sommes libérées de la corvée de lecture des barèmes de cubage à la période des bois façonnés. Maintenant il se débrouille, c'est une histoire entre lui et son ordinateur.

Les enfants ont remarqué le changement dans l'activité de leur père et s'habituent peu à peu à cette nouvelle situation : « T'as fais quoi papa aujourd'hui ? Du bureau, une réunion ou tu es allé te promener en forêt ? »

L'activité d'une femme de forestier ne se limite pas à la fonction de standardiste ou de secrétaire, il faut aussi participer à des conversations auxquelles on ne comprend pas tout : devis, démarche qualité, conventionnel, beaucoup de termes qui ont l'air d'avoir un rapport bien lointain avec la forêt.



Femme de forestier c'est un métier qui a tendance à disparaître avec les suppressions de postes. Pourtant, le travail ne manque pas.

A noter, depuis quelques temps il existe une nouvelle catégorie encore très peu représentée à l'ONF, avec l'augmentation des agents de terrain féminins, c'est mari de l'(a)gente féminine.

VOYAGE EN LOMBARDIE

Après avoir découvert le pays des gueules noires et forte de ce succès, l'APAS régionale a offert la possibilité à 84 comtois de découvrir la Lombardie.

Ce ne furent plus les pommes de terre qui agrémentèrent les menus mais les pâtes, à toutes les sauces !

Dans la nuit du jeudi de l'Ascension, deux cars gravissent le Simplon enneigé pour nous conduire sur les bords des Lacs de Côme. Quel émerveillement de découvrir ce lac bordé de somptueuses bâtisses et entouré de montagnes. Et que dire de la végétation ! Nous sommes transportés d'admiration : palmiers, jardins luxuriants ... et douceur « tropézienne ». Une promenade en bateau nous donne tout le loisir de comparer les différents styles des demeures qui longent le lac.

Nous visitons la Villa Carlotta, bâtisse édifée au XVIII^{ème} siècle et modifiée en partie d'après le style Directoire. Certains s'attardent dans la villa, d'autres parcourent plus longuement le splendide jardin où se côtoient des pergolas d'orangers, des haies de camélias, des fougères arborescences australes...

Un autre temps fort de ce séjour : les îles du golfe Borromée sur le lac Majeur. La première île abrite la demeure familiale de la famille princière Borromée. Cette famille possède cette île et celle d'Isola Bella où elle a fait construire un palais baroque pour montrer son prestige et recevoir ses hôtes. Le parc du palais constitue l'un des plus beaux exemples de jardin baroque à l'italienne du XVII^è : jardins formés de dix terrasses superposées et agrémentées de fontaines et de statues. La végétation qui l'entoure foisonne de rhododendrons, d'azalées, de camélias, d'orangers, de cèdres, de magnolias et de nombreuses espèces exotiques.

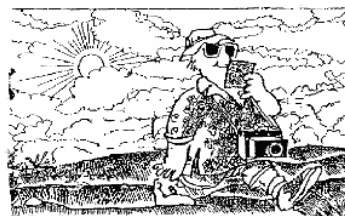
Le palais offre aux visiteurs des salons somptueux (environ 200) et aussi des salles souterraines : six grottes artificielles aux parois recouvertes de mosaïques. La troisième île, l'île aux pêcheurs, est un ravissant petit village qui a conservé tout le charme des villages d'antan.

Le premier soir, nous étions hébergés à l'hôtel 4 étoiles Leonardo Da Vinci. Certains ont testé le jacuzzi avec du bain moussant, la baignoire a débordé ... D'autres ne trouvaient pas la lumière : la carte de la chambre était à mettre dans le boîtier adéquat ...

Notre excursion s'est terminée avec la visite des 3 îles et nous reprenons le chemin du retour par le col du Grand St Bernard.

Ces deux voyages proposés par l'APAS nous ouvrent des horizons bien différents. Le premier, rappel de Germinal, nous confronte à la vie difficile et cruelle des mineurs, mais qui, bien qu'éloignée des conditions de travail que nous connaissons, se rapproche plus de notre vie quotidienne que celle de la vie des princes ou autres riches propriétaires des domaines des lacs de Côme et Majeur. Deux voyages très intéressants et très différents.

Quant aux italiens(es) ? Nous avons ramené tout le monde : leur charme serait-il légendaire ? Vivement 2008 !



Merci à tous les organisateurs pour ces moments de détente et de convivialité.



L'adresse du site Web du SNUPFEN ? C'est www.snupfen.org



Il est tenu par deux jurassiens :

jacques.ducarme@wanadoo.fr et laurent-henri.berger@orange.fr
qui attendent vos demandes d'améliorations avec gourmandise...



Le volet le plus intéressant est sans doute celui réservé aux adhérents.
N'hésitez donc pas à... adhérer au SNUPFEN... et à demander le mot de passe..



L'adhérent en veut toujours plus ? Il a raison.
Car le SNUPFEN c'est lui.
A vos claviers !

COTISATIONS 2007

Grade	Cotisation Annuelle	Déduction des 66%	Coût mensuel après déduction
Agent Technique Forestier	120 €	40,80 €	3,40 €
Agent Technique Forestier Principal	132 €	44,88 €	3,74 €
Adjoint Administratif			
Adjoint Administratif 2° classe	144 €	48,96 €	4,08 €
Chef de District Forestier			
Adjoint Administratif 1° classe	156 €	53,04 €	4,42 €
Chef de District Forestier Principal			
Secrétaire Administratif De Classe Normale	180 €	61,20 €	5,10 €
Technicien Supérieur			
Secrétaire Administratif De Classe Supérieure	198 €	67,32 €	5,61 €
Secrétaire Administratif De Classe Exceptionnelle	204 €	69,36 €	5,78 €
Technicien Opérationnel	162 €	55,08 €	4,59 €
Chef Technicien	216 €	73,44 €	6,12 €
Cadre Technique	228 €	77,52 €	6,46 €
Attaché Administratif			
Ingénieur des Travaux	252 €	85,68 €	7,14 €
Attaché Administratif de 2° Classe	282 €	95,88 €	7,99 €
Attaché Administratif de 1° Classe	336 €	114,24 €	9,52 €
Ingénieur des Travaux Divisionnaire			
Chef de Mission	330 €	112,20 €	9,35 €
Ingénieur du Génie Rural des Eaux Et Forêts	348 €	118,32 €	9,86 €
Ingénieur du Génie Rural des Eaux Et Forêts En Chef et Général	400 €	136,00 €	11,33 €

- Pour toutes cotisations 66 % du montant est déductible des impôts, pour ceux qui ne paient pas d'impôts, le montant de la cotisation est de 34 % de la cotisation du grade (2° colonne)
- La cotisation des stagiaires, pour une première prise de poste est réduite de moitié pour la première année.



BULLETIN D'ADHESION SNUPFEN

NOM.....Prénom.....
Date de naissance Grade
Adresse.....
Tél :.....fax :.....mail :.....
Le Signature

Bulletin à envoyer à : Claude Fournier Rue du Général de Gaulle, 25390 Orchamps-Vennes -

tél/fax : 03.81.43.52.18 –fournier.claude.ov@wanadoo.fr

Contactez-le pour obtenir un imprimé de prélèvement automatique

ATTENTION : l'adhésion n'est effective qu'après le versement de la cotisation ou signature de l'autorisation de PAC(prélèvement automatique de cotisation) auprès du trésorier régional (n'oubliez pas de joindre alors un RIB ou un RIP)

SON OUVERTURE, SA POROSITE, DEVIENNENT SON IDENTITE ...

La poésie telle qu'elle est reçue, ou plutôt éconduite, égarée, perdue de vue, me suffit et me comble. Elle n'est pas, et refuse d'être, un genre littéraire, un produit culturel, une marchandise éditoriale. Elle est, par bonheur, déficitaire dans les calculs de marketing. Elle est irrécupérable par l'ordinateur de la diffusion et la herse médiatique. Elle n'a pas de rayonnement au sens où vous l'entendez car elle a renoncé, depuis le premier jour, à l'éclat public, pour l'irradiation dans le corps obscur, la déflagration invisible et les transmutations souterraines. Elle est écriture vivante, écorchée – ou non écriture en activité dans le sous-sol de la langue – ou projection du désir des mots de chaque jour dans le balbutiement du futur. Donc absente, donc absente du marché ...

CRISTAL

Non pas à mes lèvres ne cherche ta bouche,

non devant la porte l'étranger,

non pas dans l'œil une larme.

Sept nuits plus haut le rouge erre vers le rouge,

sept cœurs plus profond la main frappe à la porte,

sept roses plus tard bruit la fontaine.

